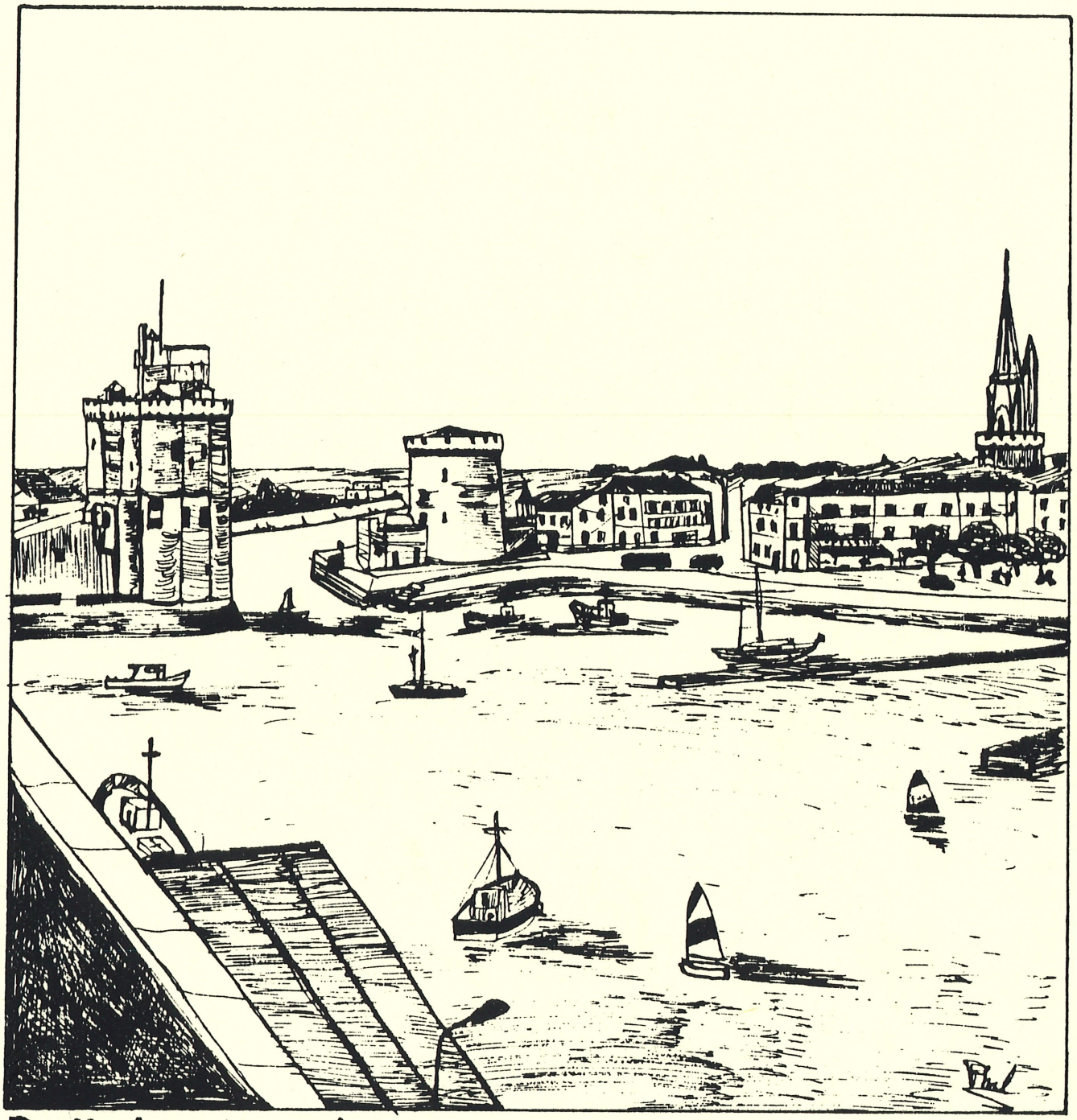
BUSSAC info

N° ISSN 0776-2246



Bulletin local

PARUTION TOUS LES 2 MOIS

MARS-AVRIL 87

N°22

SOMMAIRE

Pages

- EDITORIAL..... 3

- LA VIE DES SECTIONS :
  - Renouveau..... 5
  - Tennis de table : "Allez joue"..... 8
    Résultats..... II
  - Football : Le mois du Foot..... I3
    Repas Dansant..... I4
  - Jeux Intervillages..... I5
  - Concours de Pétanque..... I8
  - Jeux..... 20
  - Astro Bidon..... 22

- INFORMATIONS LOCALES :
  - Conseil d'Ecole du 4.04.87..... 26
  - Etat Civil..... I2
  - Musique : Palmarès..... 3I
  - Petites annonces..... 3I

- INFORMATIONS GENERALES :
  - Un recensement complémentaire..... 28
  - Elagages Télécom..... 30

- INFORMATIONS MUNICIPALES :
  - Conseil Municipal du 23.03.87..... 32
  - Collecte des ordures ménagères..... I7

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- René BOURAUD (Responsable de publication)
- Janine CASTILLON & Marie-Jo CHAPUIS (Conseils à la rédaction)
- Marie-Claude ALLINAND, Nicole CHABOT & Suzanne MAGNERON (frappe du texte et mise en page)
- Philippe AUMAND (couverture)
- Bruno ALLINAND, Jean-Marc ALLINAND & Henri COURTIN (impression et distribution)

EDITORIAL

Roland MONGET lui avait rendu un affectueux hommage à l'occasion d'un précédent repas des "Anciens" -j'avais regretté son absence cette année...- Elle nous a quittés discrètement au début du mois de Mars, notre doyenne, Madame CHENUAUD.

9I années de sa vie au hameau de la Tournerie, bel exemple d'attachement au terroir, singulier contraste avec l'agitation de notre époque !

Elle a tourné en nous quittant une page de l'histoire locale et emporté un peu de notre mémoire collective.

Madame TESSIER, dans "Le Courrier Français" a dit les mots simples qui convenaient. Je m'associe à son hommage.

A la fin du mois de Mars, le Conseil Municipal arrêtait ses choix pour l'année 87. On lira plus loin le détail de ses décisions. La lecture des chiffres n'étant généralement pas passionnante, je me contenterai de souligner les principaux aspects de ce budget :

- progression globale de I4 % par rapport à 86,
- accroissement de 3I % de l'effort d'investissement (à peu près églament réparti entre la voirie et les bâtiments communaux).

Malgré cela, grâce à l'accroissement de la population (qui atteint I.000 habitants) et aux subventions obtenues, l'augmentation globale des impôts communaux a été limitée à 2 % (il n'y a pas d'augmentation du foncier bâti).

Il n'est pas très normal à notre époque qu'une commune de notre dimension disparaisse dansl'obscurité dès que la nuit tombe -il y va de la sécurité de nos enfants, l'hiver particulièrement. C'est pourquoi la décision d'installation d'un éclairage public a été arrêtée. Elle permettra aussi la rénovation du réseau basse tension. La situation financière de la commune et les condi-

.../...

tions proposées permettent de réaliser cet équipement sans incidence pour les contribuables.

Nous n'avons pas voulu que les habitants des écarts soient pénalisés, c'est pourquoi il a été procédé à une consultation. La desserte sera réalisée en fonction des réponses recueillies.

Avec le soutien du Conseiller Général, nousavons favorisé la création d'un nouveau commerce qui viendra étoffer le "Centre Commercial" de la commune, tandis qu'à l'entour, une modification du plan d'occupation des sols, suivant le voeu des propriétaires concernés, permettra de reconstituer un bourg dans les années à venir.

Le Conseil Municipal arrêtera bientôt sa décision quant à la rénovation du Presbytère. Opération importante !

Voilà de quoi occuper les élus et les employés communaux pour les mois qui viennent, alimenter les conversations locales ...

Mais tout ceci vous conduit peut-être à des questions, à des réflexions. N'hésitez pas à m'en faire part !

Guy CHAPUIS

RENOUVEAU

Hiver vous n'êtes qu'un vilain,
Eté est plaisant et gentil,
En témoin de Mai et d'Avril
Qui l'accompagnent soir et matin.

Eté revêt champs, bois et fleurs,
De sa livrée de verdure
Et de maints autres couleurs,
Par l'ordonnance de la nature.

Mais vous, hiver, trop plein
De Neige, vent, pluie et grésil
On vous vous du bannir en éxil.
Sans vous flatter, je parle plain ;
Hiver, vous n'êtes qu'un vilain.

Quel joli style Monsieur Charles d'Orléans. Que la langue française, bien maniée, est élégante et comme vous avez raison cher poète...

Au terme de ce long hiver, on se dit que, vraiment, le RENOUVEAU n'est pas un cliché. Quelle soif de sortir, de surveiller les bourgeons qui n'en finissent pas de verdir, de flâner dans la légèreté de l'air, de saluer ses voisins plus tranquillement sans se précipiter égoïstement dans sa maison chauffée, redoutant cette bise glaciale qui vous coupait en deux...

"Soleil, je supporte tes coups,
tes gros coups de poings sur mon cou,
C'est encor toi que je préfère"

Jean COCTEAU

Tous les jours, on entend dire que le Printemps fatigue ; sans doute... Pour ma part, en sa compagnie, je vois les choses autrement... avec bonheur et courage.

Notre Foyer Rural fut très actif malgré les rigueurs de l'hiver : L'Arbre de Noël, la Galette des Rois, le Repas des Retraités (à propos, un grand merci à Michel JACQUES qui avait offert les fromages), le loto, le concours de belote, la randonnée pédestre dans la campagne gelée et enfin cette soirée dansante très réussie (les fruits de mer étaient délicieux et l'ambiance très chaleureuse).

Toutes ces manifestations contribuèrent à la rencontre de Bussacais entre eux et à la vie des sections.

Mais...

"Mais ton pied le plus fort sinon le plus lucide
Est celui qui jette ses pas dans le futur
Présent, jamais tu ne recules
Ta marche est sûre."

Franz HELLEN

Vous l'avez compris, le Renouveau ne doit pas seulement se situer au niveau du Printemps...

De nouveaux adhérents sont inscrits comme membres du Foyer Rural ; les cartes l'attestent, c'est un signe de vitalité. Nous leur souhaitons la bienvenue. Nous aimerions qu'ils participent, nombreux, ainsi que tous, aux futures manifestations.

Le FOYER RURAL est une <u>EQUIPE</u>. D'accord, elle est composée d'un comité directeur, mais aussi et surtout, de <u>membres</u>.

L'idée de Foyer Rural est trop souvent assimilée au seul Comité Directeur, c'est une erreur, il ne peut vivre qu'avec la participation ACTIVE de tous ses MEMBRES.

La vocation du comité directeur est d'ECOUTER, d'aider à réaliser certains projets, de les concrétiser, d'harmoniser le bon fonctionnement des sections, de gérer. Mais tous les membres doivent exprimer leurs idées et participer à la réalisation des manifestations. Ce n'est pas uniquement l'affaire du Comité Directeur.

Et, surtout, habitants du même village, de grâce, laissons là certaines petites mesquineries pouvant occasionner des clans tout-à-fait regrettables.

Réjouissons-nous quand nous avons l'occassion de passer de bons moments ensemble, sans prétentions, dans une bonne convivialité.

Que les nouveaux membres n'hésitent pas à venir parmi nous.

Bussac "cité-dortoir" ? Non, l'équipe du Foyer Rural est là.

QUELQUES MANIFESTATIONS A VENIR :

10 Mai : Soirée Photos
28 Mai : Tournoi Juniors Foot
31 Mai : Tournoi Seniors Foot
13-14 Juin : Fête Foraine (On prévoit d'amener son pique-nique le samedi soir et de digérer sur les manèges ou peut-être sur la piste de danse)
05 Juillet : Jeux Intervillages à St Hilaire de Villefranche : Il nous faut des champions et des championnes.

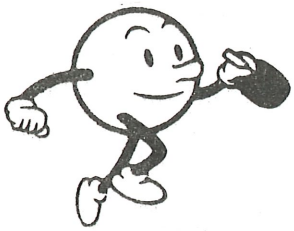
A bientôt à tous.

"Le flux m'arrache mon temps
Le reflux me le rapporte
Laissez ouverte ma porte
Au mirage de l'instant"

D. LANDER

Michèle de la TASTE
Vice-Présidente du Foyer Rural
Présidente de la section Musculation et gymnastique

ALLEZ, JOUE .....



par Georges MOUSTAKI

On peut avoir une gueule de métèque et aimer néanmoins jouer de son corps autrement qu'avec les femmes, de juif errant et savourer l'instant passé dans un stade, de pâtre grec et apprécier des disciplines exportées des Etats-Unis ou d'Angleterre... ON peut s'envelopper de poésie et de musique voluptueuse, brasser du rêve à longueur de mots et de notes, et réussir à s'évader en complément dans une activité purement musculaire, à l'inverse de cette suave indolence qui semble par ailleurs lui coller à la peau.
Georges Moustaki a pris sa plume pour nous dire, ou plutôt nous chanter, les beautés, selon lui trop méconnues, du tennis de table.

Précision, élégance, rapidité, force, ruse, fair-play, souplesse, humilité, forme physique, intuition, technique, détermination, réflexes, mobilité, observation, patience, concentration, sens de l'humour, discrétion, persévérance, beauté du geste, foi, sens critique, mémoire, pondération, imagination, agilité, goût du plaisir, silence, recueillement...

Jamais je n'aurais soupçonné qu'il y eût autant d'ingrédients dans un jeu aussi simple en apparence que le tennis de table.

A ce "sport du dimanche", on trouve deux origines. L'une serait dans la Chine de l'époque Ming ; l'autre voudrait que ce soit deux gentlemen anglais qui, un jour où la pluie les empêchait de faire leur partie de tennis sur un court à ciel ouvert, se réfugièrent dans une grange et imaginèrent de jouer sur une table rectangulaire qui se trouvait là.

C'est à travers le désormais célèbre "Tournoi des Gentlemen" que j'ai pu approcher il y a quelques années, le monde des pongistes. C'est une rencontre où artistes, journalistes et sportifs s'affrontent au ping-pong pour le plaisir du public et pour apporter leur contribution à la lutte contre le cancer. Comme la plupart d'entre nous, je n'avais jusque-là pratiqué la petite balle qu"en de rares occasions, en week-end à la campagne ou sur les tables humides que l'on rencontre parfois dans certains établissements balnéaires.

Vexé de n'avoir fait qu'un score lamentable face à mes confrères plus experts, je décidais de me perfectionner dans l'espoir de monter un jour sur le podium des vainqueurs - je pus le faire en 1985 en remportant avec Farout la Coupe du double messieurs. Elle trône pour toujours dans ma bibliothèque.

J'eus d'abord du mal à trouver un club de tennis de table et des partenaires tant il est vrai qu'on sacrifie volontiers des centaines d'hectares pour le grand tennis alors qu'on rencontre difficilement les quelques mètres carrés qui suffisent à loger une table de tennis.

Mais je finis par dénicher les associations sportives , corporatives ou universitaires qui m'ouvrirent leurs portes et leur enseignement.

De cette pratique assidue du "tennis de table", il me vint plusieurs réflexions. On constate que le management et le marketing qui entourent les compétitions de tennis n'ont jamais leur équivalent en ce qui concerne le ping-pong. Et pourtant, il n'y a pas si longtemps, la petite balle eut un rôle historique dans le rapprochement des Etats-Unis et de la Chine. On peut aussi apprécier qu'il s'agit d'un sport qui n'impose pas une limite d'âge et qui n'est pas un danger pour le coeur, les articulations ou le compte en banque. Qu'il demande une rigueur de haut niveau, comparable à celle des arts martiaux ou des méditations Zen quand il est pratiqué dans certains pays d'Asie.

A ceux qui pensent que le côté spectaculaire du tennis de table est infiniment moindre que celui du tennis tout court, il n'y a qu'à les emmener voir les matches-démonstrations

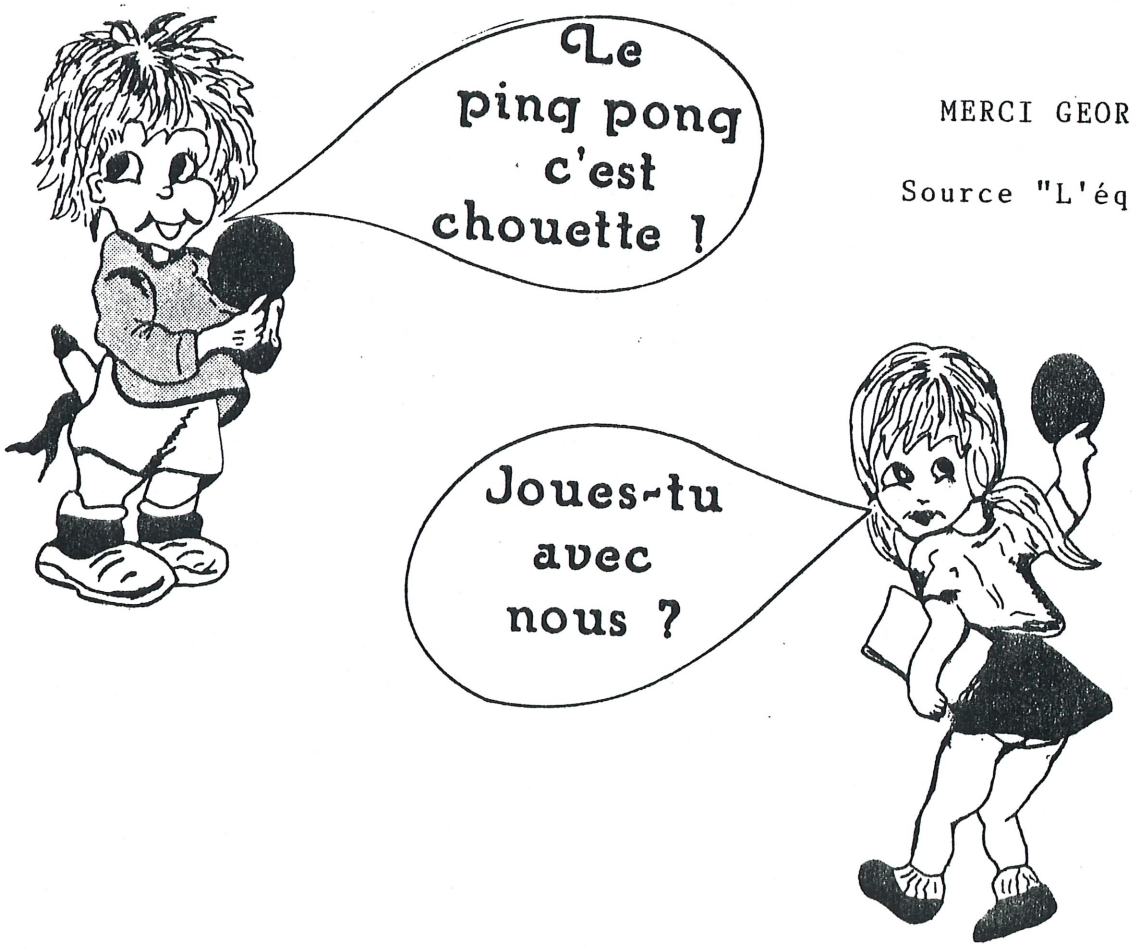
de Purkart-Secrétin : nos deux champions peaufinent d'années en année un show irrésistible de virtuosité et de drôlerie.

Pour ceux qui croient qu'il s'agit d'un jeu de société, qu'ils aillent voir comment se prépare un entraînement au ping-pong pour se rendre compte qu'il s'agit d'un sport authentique qui requiert d'évidentes qualités athlétiques même si les protagonistes n'ont pas un "look" de Monsieur ou Madame Muscle.

Enfin, demandons à l'industrie du vêtement sportif de créer une garde-robe spécifique aux joueurs de tennis de table, car chaque détail de la tenue d'un pongiste mérite qu'on lui prête attention : chaussure, sweat-shirt, serre-tête, etc...

Mon propos n'est pas de pleurer ou de m'indigner à propos de la situation de ce sport dans l'Hexagone. Il s'agit simplement de mettre au jour certains aspects de la personnalité du tennis de table qui, loin des feux médiatiques, donne un plaisir immense à ceux qui l'ont découvert.

Ces quelques lignes ont pour seul objectif de célébrer une passion que j'aimerais partager avec tous ceux que j'aurais pu convaincre.



MERCI GEORGES !

Source "L'équipe"

TENNIS-DE-TABLE

I - SUITE DES RESULTATS DU CHAMPIONNAT :

REGIONAL 3

- BUSSAC	- TTM ANGOULEME	:	I9 - OI
- BUSSAC	- COGNAC	:	I4 - 06
- LES GONDS	- BUSSAC	:	07 - I3
- JONZAC	- BUSSAC	:	I4 - 06
- MAUZE	- BUSSAC	:	I3 - 07
- SOUCHE	- BUSSAC	:	I6 - 04
- BUSSAC	- BOURCEFRANC	:	I4 - 06
- BUSSAC	- LA ROCHELLE	:	I6 - 04
- BUSSAC	- PTT NIORT	:	I6 - 04

6 victoires, 3 défaites, résultats très honorables surtout que l'équipe a toujours joué avec 5 joueurs (au lieu de 6).

Bravo à l'équipe de Régional 3 et bonne fin de saison qui je crois sera une réussite.

II - SUITE DES RESULTATS DU CHAMPIONNAT :

DEPARTEMENTAL 2

- BUSSAC	- MONS	:	06 - I4
- ST SULPICE DE ROYAN	- BUSSAC	:	I6 - 04
- BUSSAC	- Ste SOULLE	:	I4 - 06
- BUSSAC	- VILLENEUVE LA CONTESSE	:	I0 - I0
- ROYAN	- BUSSAC	:	I5 - 05
- BUSSAC	- COZES	:	09 - II

Résultats toujours négatifs malgré quelques progrès. l'équipe a gagné un match et elle a fait ex-aequo contre la meilleure équipe de la poule et a perdu de très peu contre la 2e équipe. Je crois que l'équipe mérite quelques encouragements pour la suite des résultats, mais il ne faut pas négliger l'entrainement qui reste un point important si l'équipe veut se

.../...

maintenir en Départemental 2.

En conclusion, je dirai tout simplement, joueurs à vos raquettes et gagnez !...

Valérie CHABOT

D E R N I E R E M I N U T E

Nous apprenons que Mr Paul PIMIENTA vient d'être reçu à l'examen d'Inspecteur Primaire de l'Education Nationale.

Toutes nos félicitations pour ce succès.

Nous rappelons que Mr PIMIENTA, Conseiller Municipal, est également fondateur de la section Tennis de Table.

ETAT-CIVIL

NAISSANCE :

Elian BELON, fils de Mr & Mme BELON Anick
domiciliés "Le Bourg"

MARIAGE :

Néant

DECES :

Le 02 Février, Marie Marguerite JAGUENAUD, épouse VINET
domiciliée "Les Ablains"

Le 07 Mars, Amélie Maria DROUILLARD, veuve CHENUAUD
domiciliée "La Tournerie"

MAI ..... Le Mois du FOOT

Le mardi 19 mai 1987	:	Assemblée Générale à 20 h 45
Le samedi 23 Mai 1987	:	Repas dansant aux fromages
Le jeudi 28 mai 1987	:	Tournoi jeunes (cadets et minimes)
Le Dimanche 31 mai 1987	:	Tournoi Séniors

I - ASSEMBLEE GENERALE

Vous êtes invités à l'Assemblée Générale que la Section Football tiendra le mardi 19 mai 1987 à 20 h 45, Salle Municipale, Place d'Oron-la-Ville.

ORDRE DU JOUR -

- Bilan de la saison 86/87
- Rapport financier
- Renouvellement partiel du bureau
- Questions diverses

Afin de maintenir la bonne activité actuelle des équipes, la section recrute des dirigeants (ou dirigeantes).

Nous vous demandons de vous joindre à nous et de poser votre candidature auprès du Président Joël CLINKEMAILLIE (Tél : 46.74.00.22) ou de la Secrétaire Christiane GENAT (Tél : 46.74.50.22) ou lors de l'Assemblée Générale.

Nous recrutons également des joueurs toutes catégories (minimum 6 ans)

II - TOURNOI DU 28 MAI (toute la journée)

Comme l'an passé, nous organisons un tournoi à 7 et cadets à 7 qui réunira 12 équipes au minimum.

Parents et amis, venez nombreux encourager vos enfants par votre présence.

III - TOURNOI DU 31 MAI (toute la journée)

Cette année le tournoi séniors réunira 8 équipes.

Classement :

CADETS	: 8ème de la poule
MINIMES	: 3ème de la poule
SENIORS	: 6ème de la poule

Nous vous attendons nombreux pour ces 2 tournois.

Possibilité de se restaurer sur place.



REPAS DANSANT aux FROMAGES

Un dîner dansant avec animateur clôturera la saison de football dans l'amitié et la bonne humeur, le

Samedi 23 Mai 1987 à 20 h 30

à la Salle municipale, Place d'Oron-la-Ville.

Vos amis seront également les bienvenus.

MENUS

Adultes : 55 F	Enfants : 20 F (jusqu'à 14 ans)
Apéritif	
Salade niçoise	Salade niçoise
Spécialités fromages	Jambon blanc
Salade verte	Divers fromages
Salade de fruits	Salade de fruits
Café, Cognac, Liqueur	Boisson
Vins compris	

* Pour les rares personnes qui n'aiment pas le fromage, une assiette anglaise sera servie.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont à remettre dans la boîte aux lettres du Foyer Rural ou par téléphone à Mme GENAT Christiane (tél : 46 74 50 22), au plus tard le 16 Mai 1987.

NOM ..... Prénom .....

Assisterai au dîner dansant.

Menus à 55 F ..... (nombre)

Menus à 20 F ..... (nombre)

Menu à 55 F sans fromage : .....

JEUX INTER-VILLAGES

Les Jeux Intervillages 87 se dérouleront à Saint Hilaire de Villefranche, le dimanche 05 Juillet sur le domaine du Château de Laléard.

Comme par le passé, la commune de Bussac / Charente sera représentée par de nombreux adeptes et, entre autres, par les nombreux adhérents au Foyer Rural, qui sont dès à présent invités à se faire inscrire auprès des membres du bureau du Foyer par les voies habituelles (téléphone, courrier, etc...)

A/ REGLEMENT GENERAL DES JEUX :

1°/ Les responsables se réuniront le samedi 04 juillet à 14h30 sur le terrain.

2°/ Les arbitres et juges ainsi que les équipes se réuniront le jour des épreuves sur le terrain pour les différents essais des jeux.

3°/ Les participants s'engagent à accepter le réglement des jeux au moment de leur éxécution.

4°/ Le nombre de jeux sera de sept.

5°/ Le nombre de participants de chaque équipe ne peut être inférieur à 12 et supérieur à 20.

6°/ Présence minimum de 3 éléments féminins dans chaque équipe.

7°/ Age minimum 16 ans et maxi 50 ans pour les participants.

8°/ Chaque équipe aura un capitaine pour la diriger.

9°/ Tirage au sort par le meneur de jeux, juges, arbitres et capitaines.

10°/ Les décisions des arbitres seront remises aussi vite que possible au meneur de jeux pour information du public.

11°/ En cas de litige entre arbitres, le jury sera seul juge.

12°/ Chaque équipe possèdera un jocker qui doublera les points dans le jeu utilisé.

13°/ Le classement sera effectué par addition des points de chaque épreuve.

14°/ Si une ou plusieurs équipes ne peuvent participer à un ou plusieurs jeux, elles seront battues par forfait à ce ou ces jeux.

15°/ Chaque Comité fournira un juge et deux arbitres.

16°/ Aucune autre personne que celles mises en place par le meneur de jeux ne sera admise sur le terrain.

17°/ A l'issue du classement général, une coupe sera remise à chaque équipe organisatrice.

18°/ Le prix des entrées a été fixé à 15 francs (gratuit jusqu'à 10 ans).

19°/ Chaque comité devra prévoir une bannière ou une grande pancarte avec hampe, portant le nom de la commune.

20°/ Chaque équipe devra être costumée pour se présenter au public suivant thème imposé et sera notée par le jury.

21°/ Les équipes suivront les instructions du meneur de jeux à partir de l'ouverture des épreuves qui débuteront par le défilé costumé à la suite des majorettes.

22°/ Les équipes devront arriver au plus tard à 14h00 sur le terrain.

B/ PROGRAMME DES JEUX

1°/ Défilé costumé : illustration d'une chanson française. Sur leur musique, les participants costumés effectueront un tour complet de l'aire de jeux.

2°/ Tir à la corde : franchissement d'une ligne médiane par 2 membres de l'équipe adverse en 2 minutes. (équipe mixte : 3 hommes + 3 femmes)

3°/ Fil rouge : parcours chronométré (1 joueur + 1 joueuse)
Cordes, arbres, piscine, habillage, potage.

4°/ Balançoire basket : 3 joueurs par équipe.
(1 sur la balançoire, 1 pousse la balançoire, 1 passe les ballons)
Le joueur sur la balançoire doit marquer le maximum de paniers

5°/ Grand prix de St HILAIRE : 2 joueurs par équipe (1 joueuse assise dans une brouette guide son partenaire non voyant suivant le parcours prévu, à l'aide de rênes)
6 équipes à la fois, départ en ligne, classement par ordre d'arrivée.

6°/ Chaîne infernale :
6 équipes à la fois, 4 joueurs par équipe.
(transvaser le maximum d'eau par les 4 joueurs en 3 minutes)

7°/ Chasse aux papillons :
2 équipes à la fois, 3 joueurs par équipe.
(attraper avec une épuisette le maximum de balles de tennis lancées par 2 partenaires en 3 minutes).

Une réunion des responsables de sections du Foyer Rural, ainsi que des membres du Conseil d'Administration aura lieu courant mai pour étude du thème, préparation des costumes, prévision des stands et accessoires pour la plus grande réussite de ces jeux.

Le Président

En raison des jours fériés, les dates de collecte des ordures ménagères seront modifiées de la façon suivante :

- Jeudi 28 Mai (Ascension) :
  Collecte reportée au Lundi Ier Juin

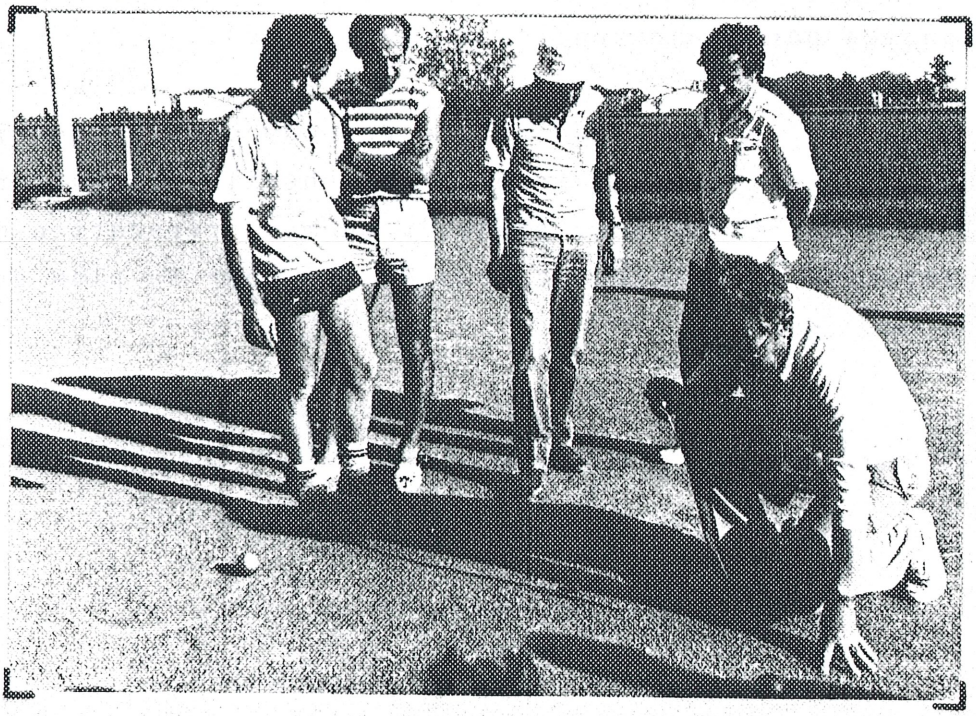
- Lundi 08 Juin (Pentecôte) :
  Collecte reportée au Jeudi II Juin

LA BOULE BUSSACAISE

CONCOURS OFFICIEL EN TRIPLETTES :

Il a été organisé Vendredi Ier Mai par la Boule Bussacaise. Vingt équipes étaient engagées dont 5 équipes du club local. L

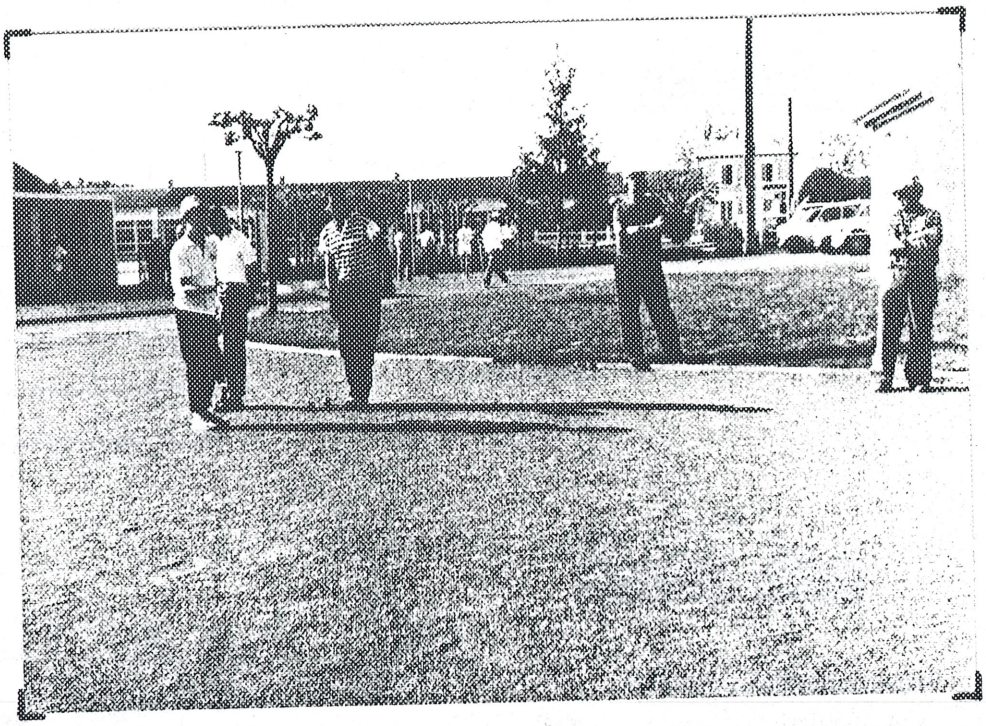
Le Foyer Rural a offert gracieusement une coupe à l'équipe gagnate du concours général, à savoir : l'équipe de Saint Savinien battait en finale l'équipe de Bussac : BRETAUD, BOULESTIER, GROUSSARD.



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL QUALIFICATIF EN DOUBLETTES ET FEMININES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE :

Il s'est déroulé le Ier Mai à PONS. Deux équipes féminines étaient engagées. La première équipe était composée de Bernadette ARNAUD & Laëtitia ARNAUD et la deuxième de Martine MAILLET & Delphine MAILLET. Pour être qualifiées les équipes devaient accéder en ½ finale. Malheureusement elles ont été respectivement jusqu'en I/4 finale et tour de barrage.

Le Bureau

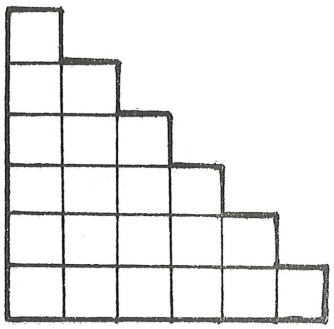




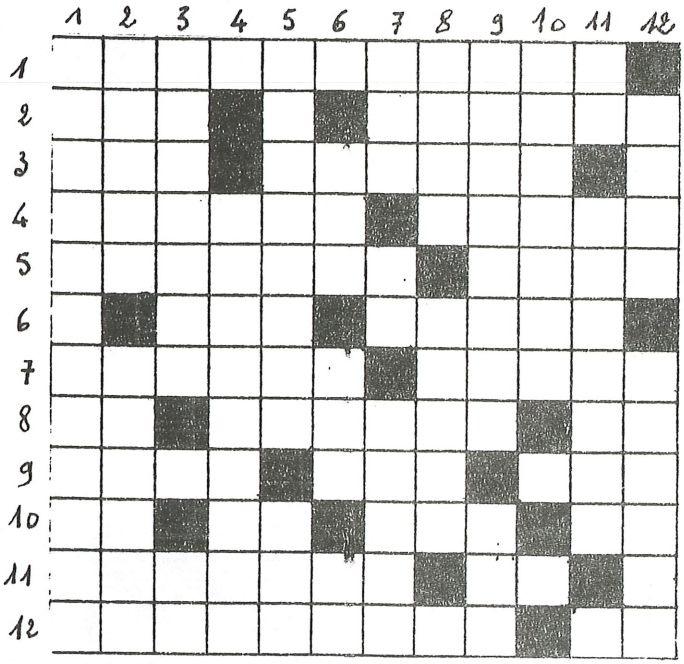
JEUX

L' ESCALIER

Du verbe avoir
Révolution
Ville d'Arménie
Elle compte 5 doigts
Habitude
Le 7e Art



MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT:

1) Ponctuation ou émission TV. 2) Oiseau - Trempe. 3) Bugle - Une affaire de pis ... 4) Noire quand elle est forte - Parti. 5) Rêves - Sorte de puits. 6) Manie - A trouvé sa place. 7) Comprimer - Elégant. 8) Ile - Endormeuse d'Afrique. 9) Douce dans une opérette - Non juif - Métal. 10) Démonstratif - Grecque - Phon.: est demeuré - Elu. 11) Rauque - Interjection. 12) Fromage - Pronom.

VERTICALEMENT:

1) Eleveuses - 2) Présentateur du 1 Horizontal - Renouvellera l'air. 3) Mammifères - Le plus fort. 4) Saignement de nez. 5) Protectrices - Point dans l'eau. 6) Drame - Désert - Prénom épelé. 7) Enleva - Symbole - Combattit dans l'arène. 8) Emprunté - Bien en place. 9) Courage - Boisson. 10) Sortir. 11) Abréviation postale - Carnages. 12) Prophète - Monticule.

- LE BUFFET DU CHARPENTIER -

Le Charpentier a construit un buffet.
Il a déjà placé des étiquettes dans chaque compartiment. Aide-le à les remplir en écrivant et en dessinant les aliments.



viande	légumes	fruits

poisson	laitages

BANQUE DE MOTS

BANANES
BIFTECK
CAROTTES
HARICOTS
JAMBON
POMMES
POULET
SALADE

BEURRE
FROMAGES
MERLAN
SARDINES
TRUITE
YAOURTS

ASTRO - BIDON

(par Mme Imma TRICULEE)

Enfin une nouvelle rubrique dans ce Bussac - Info que vous, cher lecteur, dévorez assidûment tous les 2 mois. Alors voici cette rubrique d'astrologie pas sérieuse qu'il vous faut lire avec précaution, mais sans émotion.

ATTENTION ! SUPERSTICIEUX ET -CIEUSES S'ABSTENIR !
Vous êtes prêts ? Le cognac est à proximité ? Le fauteuil moelleux? L'air ambiant satisfaisant ? Alors on y va.



BELIER (21 mars - 20 avril)
Comme votre nom l'indique, vous foncez. (compris l'astuce ?) Seulement, attention, un mur droit devant, prévoir le Synthol. (et un coup de pub au passage)
coeur : Vous allez p'tèt ben faire des rencontres, mais j'peux pas dire, j'sais pas trop. Et après tout, vous verrez vous mêmes.
santé : Vous piccolez ? (mais comme vous êtes un bon Bussacais, puis-je vous blâmer ? Certainement non. Alors je n'aurai qu'un seul mot : continuez !)
affaires : On va pas s'étendre, je me mêle des miennes, moi !

TAUREAU (21 avril - 20 mai)

JOYEUX Z'ANNIVERSAI-REU ! JOYEUX Z'ANNIVERSAI-REU !
Allez, on fête ça quand ?
Et puisque c'est votre anniversaire, je vais être gentille avec vous, et je vous prédis beaucoup de rencontres, beaucoup d'argent et une santé de fer.
Que demande le Peuple ?





GEMEAUX (Bidick) 21 mai - 21 juin.
Ca va bientôt être votre anniversaire aussi.
Alors comme punition, je vous inflige de payer un pot (et pas cassé) aux adhérents du Foyer Rural.
AÏE, le porte-monnaie !
Et si tout le monde a bien bu, je vous prédis un bel avenir.
Par contre, si personne n'a vu la couleur de votre champagne, les foudres de Satan et de Madame Foldingue tomberont sur vous.

CANCER (t'on le dessert ?) (lisez à voix haute, ça ira mieux)
22 juin - 22 juillet
Vous ratez tous vos examens ? Alors essayez les examens d'urine.
Vous pouvez pas les rater.
Vous loupez même ceux-là ? Alors là, consultez la notice et si les symptômes persistent, allez voir votre garagiste habituel.



LION (taine et tonton) cherchez l'erreur
23 juillet - 23 août
Du fond de sa savane, de Papy Brossard
Superbe, le lion se pavane, de Papy Brossard (?)
Cependant, la mouche guette
Elle rit, elle est toute gaite (c'est pour la rime)
Au loin, un troupeau de cagouilles
Crie, car il n'a plus de ...
(Je laisse à l'imagination du lecteur le soin de compléter ce blanc, en lui rappelant qu'il existe d'autres mots que celui auquel il pense...)



VIERGE 24 août - 22 septembre
Vénus, Mars, Jupiter, Uranus, la Lune, le Soleil, et la tête alouette se baladent joyeusement dans votre signe.
Et bonjour les collisions. On a l'impression que ces planètes jouent au flipper dans votre tête. Résultat : Surmenage.



Mon conseil: 15 jours à la Motte-Beuvron. N'oubliez pas le guide.

BALANCE (lot, célèbre personnage historique)
23 septembre - 23 octobre



Après avoir été bien, vous irez mieux
Car vous fûtes pis et, lors, vous m'épatâtes.
Las ! Qu'advint-il de vous, alors que fort vous émergeâtes,
En ce piteux état vous m'apparutes
Oyez, oyez, encore fallût-il que gaffe vous fîtes.
(Personne n'a une aspirine pour moi ?)

SCORPION 24 octobre - 22 novembre
Dans le genre éléphant dans un magasinde porcelaine, vous faites fort.
(Non, promis, je ne recommencerai plus mes déclinaisons d'imparfait du subjonctif ; eh, oh! essayez, vous autres, ça crève !)
Mon conseil-santé : Un régime à base de cacahuète, de bière, de cacahuètes, de bière, de cacahuètes, de .....
et tout ira bien mieux, je prends les paris.



SAGITTAIRE (avant de s'en servir)
23 novembre - 21 décembre
Ah ! Voilà un signe qu'il est bien !
Gentils, aimables, superbes, fantastiques, extraordinaires, les natifs et natives du Sagittaire réussiront tout ce qu'ils entreprendront, et tous les autres signes leur doivent le respect.
Vous m'entendez, les autrez ? LE RESPECT
C'est vrai, quoi !



CAPRICORNE (d'abondance)
22 décembre - 20 janvier

Alors vous, c'est pas le pied. Vous savez que vous m'inquietez? Ma boule de cristal a explosé tellement elle était sombre. Pour bien faire, il faudrait que vous restiez chez vous. Mais ne vous en faites pas, dans une décennie ou deux, tout ira bien.
Je rappelle à mon aimable lecteur qu'une décennie égale 2 quinquennies, soit 2 fois 5 x 365 = ?
(Je fais ici participer mon lecteur à un sympathique petit calcul d'arithmétique)
ou encore :
2 fois 5 x 365 = 2 fois 5 x 24h + 3600 secondes + 60 minutes + 3 cafés et l'addition.
Que les vrais profs de maths m'excusent.



VERSEAU (à glace)
21 janvier, 19 février

Bon, mes p'tits cocos, la mère Imma Triculée commence à être fatiguée, mais je vais finir cet Astro-Bidon juste parce que c'est vous.
Alors les Verseaux s'y sont
et les Verseaux mnifèrent
et les Verseaux lidèrent.



POISSONS (chat) (je sais, je fatigue)
20 février - 20 mars

Que les Poissons se rassurent, car tout le monde sait que
Petit Poisson deviendra grand
Pourvu que Dieu lui prête vie
Et gnagna et gnagna.
Après tout, un poisson vaut mieux que deux tu l'auras.



FIN.

CONSEIL D'ECOLE du 4 Avril 87

En présence de Monsieur le Maire et de Monsieur le Délégué Départemental de l'Education Nationale, le Conseil d'école s'est réuni à 14 heures à l'école.

Les points suivants ont été discutés :

1° PISCINE

Il n'y aura pas de séances de piscine cette année car l'établissement a été fermé jusqu'au mois de Février pour cause de travaux.

2° RESTAURANT POUR LES ENFANTS

Les travaux auront lieu aux vacances de Pâques et aux vacances d'été. Un chauffage supplémentaire est prévu.

3° REFECTION DE LA TOITURE DE L'ECOLE (côté Nord)

Elle commencera pendant les vacances de Pâques.

4° AMENAGEMENT des WC et d'une nouvelle salle informatique.

Plusieurs projets seront étudiés et discutés à la réunion du Conseil d'école du 3ème trimestre.

5° CONTRAT BLEU

Monsieur le Maire présente au Conseil d'école le compte-rendu d'une précédente réunion entre la Municipalité,

Monsieur le Président du Foyer Rural et les Directeurs d'école. Une subvention va être demandée vu les activités sportives et culturelles extra-scolaires des enfants de l'école.

6° FETE DE L'ECOLE

Elle aura lieu le samedi 20 Juin.

7° PROBLEME DES INSCRIPTIONS en maternelle

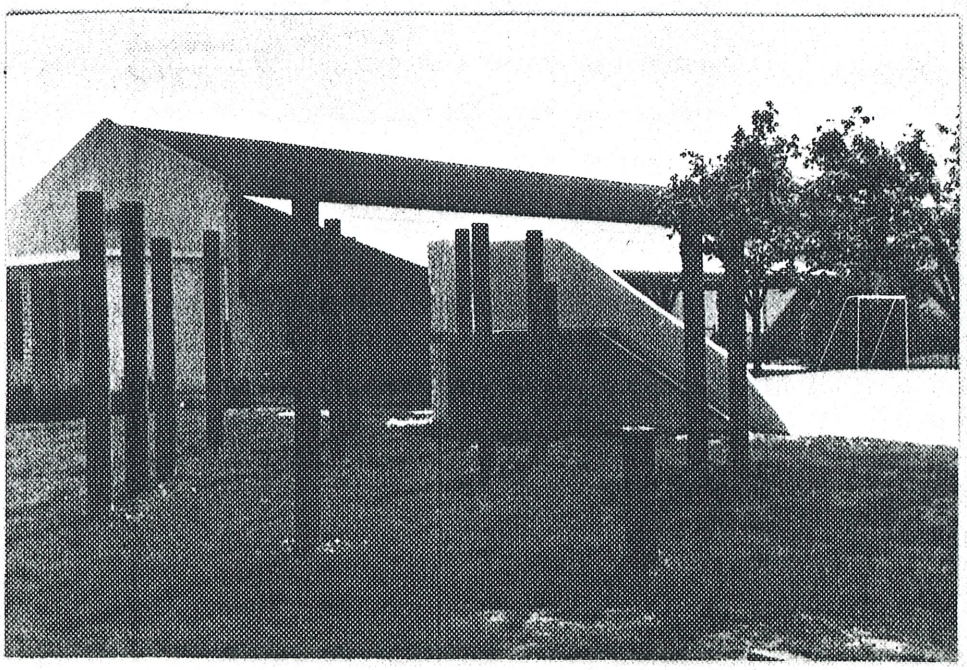
Il sera abordé au prochain Conseil d'école.

8° A LA SUITE DU CONSEIL D'ECOLE

une réunion a eu lieu avec les parents pour l'aménagement de la cour de récréation. La première séance de travaux aura lieu samedi 11 Avril à 14 heures à l'école.

Bussac, le 07. 04. 87

J. COSTE J. GUITER



Début des travaux de la cour de récréation, côté école primaire.

UN RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE

POURQUOI UN RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE ?

Une part des ressources financières d'une commune (subventions de l'Etat, attributions et répartitions diverses) dépend du chiffre de population légale au dernier recensement général.

Comme entre deux recensements généraux la population réelle d'une commune peut progresser rapidement à la suite de constructions neuves, une commune en expansion démographique peut sous certaines conditions, procéder à un recensement complémentaire ayant lieu en Octobre de chaque année.

Ces conditions sont les suivantes :

- l'augmentation du nombre de logements neufs ou en chantier depuis le précédent recensement doit au moins être égale à 25.

- seules sont recensées les personnes habitant ces logements neufs, mais ne sont retenues pour l'augmentation de population légale que celles qui résidaient dans une autre commune au précédent recensememt, ainsi que les enfants nés depuis.

- chaque logement encore en construction le Ier Octobre peut donner lieu à l'attribution d'une population dite "fictive" de 4 personnes ; mais dans ce cas, la commune bénéficiaire doit, dans les deux ans qui suivent, réaliser un recensement complémentaire de "régularisation". Ce recensement est destiné à remplacer la population "fictive" par la population réelle occupant les logements achevés.

- la population légale n'est modifiée que si son accroissement déterminé par la somme de la population recensée plus éventuellement fictive, est d'au moins 15 % par rapport au chiffre du recensement précédent.

En 1986, 30 communes du Poitou-Charentes ont fait une

.../...

demande pour réaliser un recensement complémentaire, 7 d'entre elles étaient tenues de l'effectuer afin de régulariser une population fictive attribuée lors d'un recensement complémentaire en I984.

RESULTATS DE I986 :

BUSSAC-SUR-CHARENTE :

. Population légale totale en I982.....	860
. Population légale totale en 1986.....	983
. Dont population fictive.....	36

FONTCOUVERTE :

. Population légale totale en I982.....	I.706
. Population légale totale en I986.....	2.0I2
. Dont population fictive.....	24

MOTS CROISES

SOLUTIONS DU PRECEDENT NUMERO :

P						
P	E					
P	O	E				
P	O	L	E			
P	O	L	I	E		
P	I	L	O	T	E	

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	M	M	I	S	S	A	I	R	E	S
2	O	R	I	G	N	A	L	■	R	U	G	I
3	L	I	E	■	S	L	A	V	E	■	A	M
4	U	N	■	E	P	I	N	E	■	A	L	E
5	M	■	A	R	E	■	G	R	E	L	I	N
6	B	L	A	N	C	S	■	T	■	I	S	O
7	O	E	■	E	T	E	S	■	A	M	E	N
8	■	C	A	S	E	R	■	N	I	E	R	■
9	T	O	R	T	U	E	■	O	R	N	E	S
10	U	N	I	■	R	U	S	E	■	T	N	T
11	E	T	E	S	■	S	A	■	B	E	T	E
12	R	E	N	T	R	E	■	P	U	R	■	M

TELECOMMUNICATIONS ....
ELAGAGES

ARRETE AUTORISANT LE DIRECTEUR REGIONAL DES TELECOMMUNICATIONS DE POITIERS A PRENDRE TOUTES DISPOSITIONS UTILES EN VUE D'ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES LIGNES TELEPHONIQUES :

Article Ier :

Le Directeur Régional des Télécommunications de POITIERS est autorisé à prendre toutes dispositions utiles pour assurer le bon fonctionnement des lignes téléphoniques dans les conditions prévues à l'arrêté-type autorisant la construction de diverses artères. Cette autorisation concerne l'ensemble des communes du département de la Charente-Maritime.

Article 2 :

Les propriétaires riverains de la voie publique sont tenus d'élaguer les plantations qui présenteraient des branches en saillie gênant la construction ou compromettant le fonctionnement des lignes de télécommunications.

Article 3 :

Après mise en demeure d'effectuer les travaux par arrêté préfectoral notifié quinze jours à l'avance par les soins de l'Administration des Postes et Télécommunications aux riverains qui ne se seraient pas conformés aux prescriptions visées à l'article 2, il sera procédé d'office par ladite Administration et aux frais des riverains défaillants, aux élagages nécessaires.

Article 4 :

Le produit de l'élagage en provenance des propriétés riveraines ne pourra sous aucun prétexte rester en dépôt sur la voie publique.

Article 5 :

Mr le Secrétaire Général de la Préfecture, MM les Sous Préfets, Commissaires adjoints de la République, Mmes et MM les Maires, Mr le Chef de l'Escadron, Commandamt le Groupement de Gendarmerie de LA ROCHELLE et Mr le Directeur Régional des Télécommunications de POITIERS sont chargés, chacun en ce qui le concerne,

.../...

de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et affiché à la porte de la Mairie de toutes les communes.

LA ROCHELLE, le IO FEVRIER I987

Le Préfet

L'examen annuel du Conservatoire d'Accordéon de POITIERS a eu lieu les Samedi 4 et Dimanche 5 Avril I987.

PALMARES :

. Accordéon en catégorie élémentaire 2 :

Orlane RICHE
Catherine FAVEAU
} Médaille d'or ex-aequo avec I89 points

. Orgue en catégorie élémentaire I :

Katia PINAULT : 2e prix avec 20I points

Le prochain concours aura lieu à PARIS, le I4 Juin I987.

PETITES ANNONCES

A VENDRE
1 Table de cuisine
en formica blanc
1m20 x 0m80
+ 2 rallonges
Achetée 850 frs
Vendue 400 frs
Tél : 46.74.50.31
aux heures repas

A VENDRE
Chaussures de FOOT
Pointure 33
s'adresser chez
Mr BRIZARD Jean-Pierre
Tél : 46.74.18.61

RECHERCHE SAXOPHONE ALTO D'OCCASION
Petit Prix - s'adresser : Mr et Mme AUDOUX Guy
BUSSAC ou à l'Ecole le matin

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 Mars à la Mairie, en présence de Mr le Receveur pour l'examen du compte administratif 86 et le vote du Budget Primitif 87, précédemment préparé par les réunions des commissions et l'Assemblée Générale du Conseil Municipal en date du I7 Mars.

Un conseiller était excusé et avait donne pouvoir et un était absent.

Compte Administratif 1986:

Le compte administratif de l'exercice I986 dressé par le Maire fait apparaître un excédent de 55.775,68 F sur la section de fonctionnement, l'excédent dela section d'investissement correspondant aux restes à réaliser. Cette somme sera reprise lors de l'établissement du budget supplémentaire. Sous la présidence de Mr BOURAUD, le Conseil approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice I986.

Taux des Taxes:

Le Conseil Municipal entend un exposé de Mr le Receveur sur la fiscalité communale qui souligne en particulier la faiblesse du produit de la taxe d'habitation en comparaison avec les autres communes du S.I.V.O.M. et plus encore de la moyenne départementale.

Compte-tenu de cette situation et de l'accroissement des dépenses de fonctionnement résultant en particulier de l'augmentation des charges sociales, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux des taxes :

- de 2 % pour la taxe professionnelle (accroissement plafonné)
- de 2 % pour le foncier non bâti (correspondant à la réduction des bases)
- de 5 % pour la taxe d'habitation à propos de laquelle le Maire rappelle que les abattements sont consentis en faveur des personnes exonérées de l'impôt sur le revenu, des personnes âgées et que des allègements sont accordés pour des charges de famille

L'ensemble de ces augmentations assurant une augmentation de 8.000 F du produit de la contribution directe.

Budget primitif:

Le Maire présente le projet de budget 87 pour un montant global de I.880.90I F, dont I.390.I26 F en section de fonctionnement et 490.775 F en section d'investissement. Le Conseil décide d'engager le programme d'investissement suivant :

Voirie:

- Construction des caniveaux.....	85.000 F
- Réfection des chemins.....	75.000 F
- Travaux de débernage.....	20.000 F
- Elargissement d'un chemin.....	I5.000 F
- Aménagement des carrefours.....	I0.000 F

Bâtiments communaux:

- Salle Municipale (isolation, réfection bar).	60.000 F
- Hangar municipal (enduit, plafond, couvert.)	45.000 F
- Aménagement du restaurant scolaire.....	30.000 F
- Réfection partielle couvert. Groupe Scol....	30.000 F
- Mairie (fenêtre et défenses).....	I5.000 F

Le Maire fait observer que ces propositions correspondent:

- à une progression globale de I4 % par rapport à 86
- à une augmentation de I0 % des dépenses de fonctionnement résultant principalement de l'augmentation des charges sociales (cotisations C.N.R.A.C.L.) et des dépenses d'entretien.
- à un accroissement de 5I % de l'effort d'investissement.

Il sera souscrit un emprunt de I00.000 F.

Création d'un réseau d'Eclairage public:

Le Maire présente au Conseil Municipal un projet de création d'un réseau d'éclairage public établi avec le concours du Syndicat Départemental d'Electrification.

De la discussion qui s'ensuit, il ressort que cette réalisation :

- accroîtrait la sécurité des piétons (scolaires particulièrement) dans les zones d'habitation et de circulation denses tout en améliorantle confort des habitants.
- permettrait le renforcement ou la reconstruction de

.../..

plusieurs réseaux basse tension (pour une longueur totale de 3.600 m représentant un coût estimé à 320.000 F, pris en charge par le Syndicat).

D'autre part, il est souligné que les conditions de financement proposées sont intéressantes :

- prise en charge par le Syndicat du montant de la T.V.A. et de ≤5 % de la dépense H.T.
- possibilité de financement par emprunt sur IO ans au taux exceptionnel de 5 %.

Cependant, il apparaît que la dispersion de l'habitat a pour conséquence d'accroître le coût de cette opération par la multiplication des commandes.

En conclusion, le Conseil Municipal souhaite :

- une étude plus précise du coût de fonctionnement
- la réalisation de cet équipement dans les zones d'habitation dense, mais aussi dans les écarts si cela correspond à la volonté des intéressés qui seront consultés.

Location Logement Municipal:.

Compte-tenu des améliorations récemment apportées, le loyer du logement est fixé à I.300 F (normes H.L.M.). Le Conseil Municipal charge le Maire d'établir le bail correspondant.

Plan d'Occupation des Sols de PORT-D'ENVAUX

Le Conseil Municipal consulté ne souhaite pas exprimer d'avis sur ce plan.

E R R A T U M

Dans le poème de Ch. d'Orléans à la page 5, il convient de lire :

"On vous doit bannir en exil "